



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ZEP

Question au Gouvernement n° 3154

Texte de la question

## ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE ET DISPOSITIF " AMBITION REUSSITE "

M. le président. La parole est à M. Yvan Lachaud, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Yvan Lachaud. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous le savez, l'éducation est pour notre groupe un sujet majeur. Or, alors que les recteurs viennent de rendre publique l'organisation de la prochaine rentrée scolaire, la nouvelle répartition des postes soulève de nombreuses questions relatives à l'avenir des zones d'éducation prioritaire,...

M. Christian Paul. Même l'UDF s'en est aperçue !

M. Yvan Lachaud. ...auxquelles nous sommes très attachés car elles représentent un atout pour les enfants les plus en difficulté, en vue de garantir l'égalité des chances dans notre pays.

Monsieur le ministre, pouvez-vous aujourd'hui nous assurer que les moyens permettant de garantir l'égalité des chances seront mis en oeuvre ? Que comptez-vous faire en faveur des zones d'éducation prioritaire, alors même que des questions se posent à leur sujet, notamment en Languedoc-Roussillon, ainsi que pour les établissements " ambition réussite " ? Votre réponse est très attendue par les enseignants comme par l'ensemble des parents d'élèves : nous souhaitons en effet - car c'est important à nos yeux - que le Gouvernement confirme son engagement visant à favoriser dans notre pays l'égalité des chances au sein de l'école. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, l'éducation prioritaire pour notre République est un véritable enjeu, compte tenu de l'existence de zones dites sensibles qui accumulent tous les handicaps, sur les plans social et éducatif : sur le plan social, tout d'abord, en raison non seulement du pourcentage élevé de chômeurs et de RMIstes, mais encore du fait que certains jeunes ignorent ce qu'est le travail, parce que leur entourage, leur père ou leur oncle, par exemple, sont au chômage ; sur le plan éducatif, ensuite, un grand nombre d'élèves de ces zones accumulant des retards scolaires inacceptables pour une République digne de ce nom. C'est pourquoi, en arrivant au ministère de l'éducation nationale, mon premier désir a été de relancer l'éducation prioritaire,...

M. Jean-Claude Lenoir. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ...qui est une très belle idée. Toutefois, compte tenu du saupoudrage dont elle avait fait l'objet, l'adjectif " prioritaire " avait perdu de son sens !

J'ai alors croisé deux critères : la situation sociale des territoires en cause et l'importance du retard scolaire des élèves fréquentant les écoles et les collèges, en vue de relancer l'éducation prioritaire au travers de la création de 249 collèges " ambition réussite ". Ainsi 1 000 professeurs référents pour des projets spécifiques sont venus conforter les équipes et 3 000 assistants pédagogiques, dont 75 % sont déjà recrutés, sont chargés d'accompagner les études quatre soirs par semaine. C'est un système qui fonctionne, comme vient de le montrer la réunion de tous les chefs d'établissements organisée à la Sorbonne en vue de faire le point sur l'éducation prioritaire en France.

Ce système fonctionne du reste si bien, monsieur Lachaud, que j'ai décidé de labelliser " ambition réussite " quarante lycées à la rentrée prochaine, auxquels nous donnerons les moyens notamment de faire du soutien

scolaire fondé sur les technologies de l'information et de la communication. Les quartiers les plus déshérités disposeront ainsi des systèmes les plus modernes afin de rattraper leur retard. C'est aussi cela, la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*  
M. Jean Dionis du Séjour. Très bien !

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3154

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 janvier 2007